



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

## COMMISSION ARMEES-JEUNESSE

SESSION 2015-2016

### Les zones de faible implantation militaire (hors gendarmerie)

Comment y entretenir une relation armées-jeunesse  
vivante et féconde ?

RAPPORT  
DU GROUPE DE TRAVAIL



Commission armées-jeunesse



## RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

### SUJET

#### **Les zones de faible implantation militaire (hors gendarmerie) : comment y entretenir une relation armées-jeunesse vivante et féconde ?**

*Les restructurations qui ont touché la défense et les armées ont sensiblement réduit le nombre des implantations militaires sur le territoire national alors même que la protection de ce dernier vient de faire l'objet d'une attention toute particulière dans l'actualisation de la loi de programmation militaire et que les armées doivent y renforcer leur présence.*

*L'étude doit donc identifier les objectifs que la défense pourrait se fixer sur ces territoires, parfois appelés « déserts militaires » (à tort, si l'on considère que la gendarmerie est présente sur tout le territoire), afin d'y entretenir dans la jeunesse une connaissance de la défense et des armées, contribuant ainsi au développement de l'Esprit de défense chez nos jeunes concitoyens.*

*Il s'agira notamment d'identifier une politique globale, de préciser les rôles des acteurs pouvant et devant y contribuer, ainsi que les actions concrètes qu'il convient de proposer.*

*Une attention spécifique devra être portée au rôle que peuvent et doivent jouer les réservistes citoyens, les correspondants défense et les référents défense.*



## LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

### Président :

FSCF Monsieur Alain-Jean LAMIRAND

### Rapporteurs :

CIDJ Monsieur Antoine CANCELLIERI

MENESR Monsieur Jean-Louis AUDUC

FNASOR Second-maître® Adrien CHEVALLIER

---

ACOMAR Monsieur Nicolas BONED

AGSE Madame Hélène MAGNE

ANAJ-IHEDN Madame Lucie EULALIE  
Madame Léa LAMY  
Monsieur Thomas HERNAULT

Association Monsieur Bertrand DUNOYER de  
solidarité défense SEGONZAC

CFDT Monsieur Eric ARRIAILH

CFE/CGC Monsieur Pascal FRIES

CGET Madame Hélène ROUX

CSRM CV ( R ) Georges ASCIONE

DGGN Lieutenant-colonel Jean-Luc PEREAU

DICoD Madame Céline BROCHARD

DMJEC/  
Correspondant  
national de la  
réserve pour les  
Colonel ( R ) Patrick CIRION

actions jeunesse ( CNRJ)

DPMM CF ( R ) Eric EUZEN

DRH-AA/BAN Lieutenant ( R ) Olivier FULCRAND

DRH-AT Lieutenant-colonel Sophie CAUSSEL

DRH-AT/SDEP/BPRH Monsieur Geoffroy SABLON du CORAIL

DRH-MD Monsieur Brahim CHAKIR

DSN Lieutenant-colonel Pierre-Augustin BOURDETTE

EMAT CBA Vincent LEHMULLER

Membre honoraire Monsieur Eric MARTIN-HERSENT

FAGE Madame Eléonore BLEUZEN  
Monsieur Rémi DURAND

FCD Madame Gisèle DESCHAMPS

FORR/FOMSORR Monsieur Jean-Charles SCHMIDT

Membres honoraires Monsieur Gérard DESLOIRE  
Monsieur Jean-Louis PERNOLLET  
Madame Françoise DORDET  
Colonel ( R ) Guy SAINT-MARTIN  
Monsieur Christian DARANTIERE

Ministère de l'intérieur Lieutenant de police Anaïs LEFRANCOIS

PEEP Madame Isabelle JEHL

SGDF Monsieur Arnaud PABOEUF

UCJG-YMCA Monsieur Claude WRZECIAN

# SOMMAIRE

Sujet	P.3
Membres du groupe de travail	P.5
Synthèse	P.9
Introduction	P.11
Méthodologie	P.13
Constat	P.15
Propositions	P.19
Conclusion	P.21
Annexes	P.23
Bibliographie des documents de référence	P.39



## SYNTHESE

En refusant d'épiloguer sur la suspension de la conscription comme l'agent principal de la désertification, le groupe de travail s'est attaché à définir la notion de déserts militaires (hors gendarmerie), à savoir des zones qui historiquement n'ont jamais connu de présence militaire ou qui le sont devenues en raison des restructurations intervenues dans le monde de la Défense.

Pour aborder ce sujet, le groupe de travail s'est posé trois questions

- L'esprit de défense est-il en difficulté dans les déserts militaires ?<sup>1</sup>
- L'Etat-Nation et la cohésion sociale déclinent-ils dans ces zones ?
- Qu'attend-t-on de la Défense aussi bien du côté des jeunes que des échelons locaux sur ce sujet ?

Partant d'un état des lieux dressé à partir de sondages, réalisés auprès de jeunes, conçus et administrés par des membres du groupe et d'auditions de personnalités et d'experts, le groupe a constaté l'existence, sur tout le territoire national, de pléthore de dispositifs ouverts aux différentes jeunesse, d'un nombre important d'organismes acteurs du lien armées-nation, dispositifs couvrant tout le spectre des actions possibles.

Le GT a constaté l'inexistence cruciale d'une gouvernance et d'un suivi, allant jusqu'à se demander *s'il y a un pilote dans l'avion ?*

C'est l'absence de gouvernance, de cohérence et de suivi qui contribue à renforcer cette impression de désert.

Il importe donc de recenser, de canaliser et de renforcer ces actions au niveau national pour mutualiser, inspirer, valider et faire adhérer les multiples intervenants à l'ensemble des actions pour créer une dynamique forte, au profit du lien armées-jeunesse, ce qui permettra une meilleure diffusion auprès des différentes jeunesse de l'esprit de défense et de la connaissance des armées.

L'échelon local choisi par le groupe de travail pour mener ces actions est le département dans l'objectif de valoriser, renforcer et coordonner ce qui existe et ainsi :

### **« remettre de l'uniforme » et de la symbolique militaire dans les « déserts »**

Trois grands types d'actions sont définis :

---

<sup>1</sup> Définition de l'esprit de défense : l'adhésion de la Nation est la condition de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de légitimité des efforts qui lui sont consacrés (Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale)

1. Faire du DMD le point focal de toutes les actions avec un renforcement de sa représentativité en moyens humains et budgétaires ce qui malgré les contraintes de moyens, devrait être possible en renforçant et en utilisant les réserves, en faisant appel au mécénat (parrainage d'entreprises ou autres entités) voire en missionnant des officiers généraux en deuxième section.
2. Une approche en mode projet orchestrée par les DMD reposant sur trois piliers :
  - o les conseils départementaux ;
  - o les organisations locales d'officiers et de sous-officiers de réserve, ainsi que les associations telles les sections de l'ANAJ-IHEDN ;
  - o les inspecteurs d'académie et l'éducation nationale.

Le tout en coordination avec la Gendarmerie, le Commissariat général à l'égalité des territoires, tout ceci devant déboucher impérativement sur :

- o la création d'une section de Cadets de la Défense par département et le développement des préparations militaires ;
  - o le renforcement de la réserve dans ces déserts et la promotion de celle-ci auprès de l'éducation nationale (cible les enseignants).
3. La création d'une base de données nationale informatisée, cogérée par le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et le ministère de la défense, base de données dont le but serait de devenir une source d'inspiration et de cohésion des projets ainsi qu'un outil de suivi et de valorisation de ceux-ci.

Ces trois actions étant alors suivies au niveau national d'un comité de pilotage ministériel qui associerait la direction du service national<sup>2</sup>et les réserves (DSN, CSRM).

En conclusion, la création récente de la Direction du service national et de la jeunesse, la mise en application du nouveau protocole entre le ministère de la défense, le ministère de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'Agriculture de mai 2016 devraient, en partie, répondre aux préconisations du GT3 et permettre la mise en œuvre d'un ancrage territorial profitable au lien armées-jeunesse.

---

<sup>2</sup> Le groupe pensait d'abord au service du DMJEC mais la création de la nouvelle direction DSNJ qui englobe les missions qui relevaient du DMJEC donne du sens aux recommandations du rapport

## INTRODUCTION

En refusant d'épiloguer sur la suspension de la conscription comme l'agent principal de la désertification, le groupe de travail s'est attaché à définir la notion de déserts militaires (hors gendarmerie), à savoir des zones qui historiquement n'ont jamais connu de présence militaire ou qui le sont devenues en raison des restructurations intervenues dans le monde de la Défense.

Pour aborder ce sujet, le groupe de travail s'est posé trois questions

- L'esprit de défense est-il en difficulté dans les déserts militaires ?<sup>3</sup>
- L'Etat-Nation et la cohésion sociale déclinent ils dans ces zones ?
- Qu'attend-t-on de la Défense aussi bien du côté des jeunes que des échelons locaux sur ce sujet ?

Partant d'un état des lieux dressé à partir de sondages conçus et administrés par des membres du groupe et réalisés auprès de jeunes ainsi que d'auditions de personnalités et d'experts, le groupe a constaté l'existence, sur tout le territoire national, d'un pléthore de dispositifs ouverts aux différentes jeunesse, d'un nombre important d'organismes acteurs du lien armées-nation, dispositifs couvrant tout le spectre des actions possibles.

---

3) Définition de l'esprit de défense : l'adhésion de la Nation est la condition de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de légitimité des efforts qui lui sont consacrés (Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale)



## METHODOLOGIE

Afin de dresser un état des lieux le groupe de travail a souhaité se livrer à des:

- enquêtes de terrain ;
- auditions de personnalités et d'experts ;
- recueil d'informations.

Mené par les membres du groupe, ces opérations ont permis, eu égard au nombre restreint de séances, de collationner une matière importante destinée à alimenter la réflexion et les propositions du groupe.

Un des faits majeurs de ces enquêtes fut le sondage à destination des jeunes, imaginé, diffusé et analysé par un sous-groupe de travail opérant sous la direction du Colonel ( R ) Cirion, ce travail tant dans l'élaboration des éléments du sondage que dans l'analyse des résultats obtenus est reproduit intégralement dans les annexes 1 et 2

Les Auditions de personnalités et d'experts furent nombreuses malgré les délais courts pour les réaliser, elles ont concerné :

- des DMD dont celui de la Nièvre ;
- des Correspondants Défense ;
- le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;
- le Centre social AGORA ;
- les Auditions des Généraux :
  - o de Raucourt, commandant l'échelon de préfiguration COM/TN de l'EMAT
  - o Jacquement, DRAT,
  - o Thiebault, Secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM)

Il faut noter que les attentats du 13 novembre 2015 ont donné à certains des entretiens une résonance particulière, comme celui du maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Il fut aussi procédé à des recueils d'information auprès du :

- secteur associatif surtout celui de l'éducation non formelle comme le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

- bureau des actions pédagogiques et de l'information(BAPI) de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la défense<sup>4</sup>

Les trois questions posées par le groupe sur l'esprit de défense, la cohésion sociale et les attentes des jeunes ont constitué la toile de fond de toutes les enquêtes, interventions et recommandations des intervenants.

La richesse de ces interventions, constats et recommandations justifie que certaines d'entre elles figurent en annexe à ce rapport.

---

<sup>4</sup> Cet organisme gère la participation du ministère de la défense au financement de projets scolaires à caractère pédagogique avéré, comme des projets ou des voyages en lien avec la mémoire des conflits contemporains et/ou l'enseignement des valeurs citoyennes.

## CONSTAT

Le premier des constats et le plus important résulte de l'enquête effectuée, dans le cadre des travaux du groupe, auprès de 810 jeunes sur l'ensemble du territoire national. Il ressort de cette enquête que ceux-ci accordent une véritable importance à l'esprit de défense, qu'ils expriment des attentes et des demandes de sensibilisation et d'information. Il faut souligner que les résultats de cette enquête ont confirmé ceux d'une enquête DICOd effectuée en février 2016.

Les résultats des travaux décrits précédemment peuvent se résumer de la façon suivante

### Les Déserts Militaires

Si l'on met à part les implantations de la gendarmerie, qui recouvrent tout le territoire métropolitain et ultramarin le constat est sans appel. La fin de la guerre froide, la suspension de la circonscription et la réorganisation de nos forces armées ont conduit à une diminution drastique des implantations militaires.

Une conséquence en est l'absence de « présence militaire » dans les commémorations, qui ne contribue pas à donner du sens à celles-ci.

Si les habitants de nos grandes métropoles redécouvrent avec la mise en œuvre de l'opération Sentinelle nos soldats, nombre de nos villes, sans omettre nos campagnes, n'ont vu ou croisé de militaires en tenue depuis longtemps.

A cela il faut ajouter au niveau de la jeunesse de notre pays l'existence de trois types de crises :

- Une crise d'identité
- Une crise de sens
- Une crise d'utilité

Les « jeunesses » sont en quête de sens, d'estime d'elles-mêmes, et leurs regards vers les forces armées, même si celles-ci sont méconnues ou mal appréhendées, les incitent à imaginer qu'elles pourraient leur apporter tout ou partie des réponses à leur mal être.

La note de M. Auduc (annexe 2) est édifiante et a inspiré les réflexions du groupe.

Paradoxalement beaucoup d'acteurs ont été très rapidement conscients des dangers induits dans la relation armées-jeunesse par la suspension de la conscription et par les dissolutions d'unités dues à un reformatage des forces armées.

Au-delà de la JAPD, puis de la JDC, toute une série de dispositifs se sont mis en place durant les vingt dernières années, certains provenant d'initiatives individuelles, locales, ou résultant de travaux de la CAJ et des armées comme le plan « Egalité des chances ».

Nous sommes face à l'existence d'une pléthore de dispositifs plus ou moins développés, couvrant chacun un ou des sujets bien particuliers, dispositifs destinés à répondre chacun à un besoin identifié dans la problématique des relations armées-jeunesse.

Il existe plus de 50 organismes au niveau national qui s'impliquent dans le lien armées jeunesse, ce qui explique l'abondance et l'hétérogénéité des dispositifs existants avec des cibles (au niveau des populations de jeunes) et des objectifs différents.

Ceux-ci couvrent pratiquement tous les « compartiments de terrain »

- Médias
- @ (Internet, réseaux sociaux etc.)
- L'Education nationale
- Le Devoir de mémoire
- Enseignements (formels ou non formels)
- Délégué militaire départemental (DMD appartenant à la chaîne OTIAD (organisation territoriale interarmées de défense))
- Correspondants défense des mairies (environ 36000 personnes si elles sont effectivement nommées dans chaque mairie conformément à la loi)
- Elus locaux
- Associations d'officiers de réserve
- Associations de Sous-officiers de Reserve
- ONAC et autres associations d'anciens combattants ;
- Associations culturelles et sportives en relation avec les jeunes
- Les réseaux d'éducation non formelle, ( CIDJ notamment)

Parmi les réalisations les plus connues nous pouvons citer de manière non exhaustive

- La Réserve opérationnelle et citoyenne
- La Préparation militaire
- Le Service militaire adapté
- Le Service militaire volontaire
- Les cadets de la défense ;
- Les EPIDE
- Les Ecoles 2<sup>nd</sup>e chance
- Le Prix armée-jeunesse
- Les journées sport armées-jeunesse
- Les Rallies citoyens
- Le Service civique dans les administrations et au ministère de la défense

Pour autant, il ne manque pas de « cadres » pour suppléer aux déserts : DMD, Correspondants défense, Référents défense, Relais défense, Trinômes

académiques, Education Nationale (avec les classes de défense et de sécurité globale) RLJC etc.

Enfin Il faut mentionner les initiatives prises par les Ecoles militaires et les unités (régiments, bases aériennes et bâtiments de la Marine nationale) qui malgré les OPEX et des emplois du temps extrêmement tendus prennent des initiatives visant à créer du lien avec les jeunes sous forme de contact voire de soutien, de découverte du milieu militaire, dans des projets sportifs, culturels ou mémoriels valorisant et motivant pour les jeunes.

La question que le Groupe pose sur la base de ce constat est donc :

### **L'inexistence d'une gouvernance**

Si les succès des dispositifs cités plus hauts sont dus pour la plupart à l'implication individuelle de « personnalités », civiles ou militaires, maires ou DMD, enseignants, sous-officiers ou officiers de réserve, chefs de corps ou commandants de bâtiments, ces succès ne sont possibles que parce que les jeunes y participent et y adhèrent, ce qui oblige souvent leurs initiateurs à procéder à des sélections.

Il y a donc des attentes des composantes de notre jeunesse, attentes que ces différentes actions contribuent à combler. Même si ces attentes sont diffuses voire confuses, c'est en participant à ces dispositifs ou projets que ces jeunes découvrent le monde de rigueur et d'engagement de soi qui constitue le cœur et le moteur des armées. Ils se révèlent alors à eux-mêmes à un moment crucial de leur construction personnelle ce qui développe alors un début de prise de conscience d'esprit de défense et la connaissance du monde de la défense.

Il y a donc dans nos jeunesses, même si pour beaucoup d'entre eux, cette notion est diffuse et doit être révélée, un embryon de conscience : **d'esprit de défense pouvant évoluer vers la volonté de défense.**

Nous avons donc une obligation d'aller au-devant de ces attentes avec force et cohérence, c'est à partir de ce constat que le GT3 a formulé les propositions qui suivent.



# PROPOSITIONS

Bien connaître et faire connaître ce qui existe, ce qui est possible, ce qu'il faut renforcer pour donner de la cohérence et insuffler une dynamique au plan national.

**Valoriser, renforcer, coordonner ce qui existe**

**Remettre de l'uniforme et de la symbolique dans les « déserts »**

**Faire savoir, mutualiser, inspirer, valider, adhérer**

Le Groupe recommande trois axes d'efforts principaux

## **1- Le DMD est renforcé et redevient le point focal consolidé de chaque département en matière de rayonnement et de prise d'initiatives pérennes et innovantes**

- Interaction entre inspecteur départemental de l'éducation nationale et le DMD ;
- Recherche de complémentarité entre le Parcours citoyen et les actions de sensibilisation à la Défense ;
- Synergie entre le DMD, l'inspecteur d'académie, les élus du Conseil départemental, les officiers et sous-officiers de réserve ;
- Organisation du pilotage des actions selon une **Arborescence Territoriale** : municipalités, associations locales, conseil départemental ;
- Obligation de rendre compte : le local doit s'inscrire dans un cadrage et une synergie nationales ;
- coordination avec la Gendarmerie ;
- Coordination avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et la Gendarmerie.

## **2- Une approche en mode projet basée sur :**

- Remettre de la réserve dans les déserts militaires ;
- Promotion de la réserve militaire auprès de l'Education Nationale (pendant la conscription 40% des ORSEM venaient de l'Education Nationale) ;

- Création d'au moins une section de Cadets par département et développement des préparations militaires.

**3- La Création d'un site base de données nationales informatisé (un Cloud armées-jeunesses ?), permettant de partager les projets d'éducation ou de sensibilisation à la Défense. Ce site pourrait être partagé entre plusieurs entités (ministère de la défense, ministère de l'éducation nationale ...) chacune étant responsable des informations de son ressort. Cet outil à fort potentiel de recensement et de mutualisation doit être assorti d'une expansion numérique d'utilisation simple et conviviale.**

Il devra comporter quatre niveaux :

- Collecte des données ;
- Mutualisation et rationalisation des différentes informations ;
- Utilisation par les acteurs des informations de la base de données pour concevoir, réaliser les actions nationales et locales avec la constitution d'un agenda national et régional des actions retenues ;
- Possibilité de consultation par les *jeunes* permettant à eux ci de consulter, de s'informer, de faire acte de candidature et de faire part de leur ressenti dans un espace « utilisateurs ». Ce futur outil pourrait leur être proposé à la première heure de cours de leur enseignement de défense dispensé en classe de 3eme.

Les recommandations ci-dessus devront s'appuyer sur l'existant et se structurer autour des acteurs et des structures déjà connues.

## CONCLUSION

Le GT3 constate l'inexistence cruciale d'une gouvernance et d'un suivi, allant jusqu'à se demander *s'il y a un pilote dans l'avion ?* C'est l'absence de gouvernance, de cohérence et de suivi qui renforce cette impression de désert qui, par ailleurs, est manifeste.

Il importe donc de créer de la cohérence et de la gouvernance au niveau national afin de recenser, canaliser et renforcer ces actions, afin de mutualiser, inspirer, valider et faire adhérer les multiples intervenants à l'ensemble des actions pour créer une dynamique forte, au profit du lien armées-jeunesse, ceci pour une meilleure diffusion auprès des différentes jeunesses de l'esprit de défense et de la connaissance des armées.

La création récente de la Direction du service national et de la jeunesse, la mise en application du nouveau protocole entre le ministère de la défense, le ministère de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'Agriculture devraient, en partie, répondre aux préconisations du GT3 et permettre la mise en œuvre d'un ancrage territorial profitable au lien armées-jeunesse.

Mais fort des expériences passées<sup>5</sup>, le GT3 recommande la constitution d'un comité de pilotage efficace qui associerait à cette nouvelle direction, les réserves (CSRM).

---

<sup>5</sup> Le GT3 rappelle que lors de la mise en route du programme Cadets de la Défense, il y a dix ans, il avait été demandé qu'il puisse y avoir un pilotage de ce programme, le GT3 est persuadé que si cela avait été mis en place, les Cadets de la Défense seraient beaucoup plus nombreux avec une plus grande cohérence.



# ANNEXES

## Annexe 1 : Rapport sur l'enquête conduite auprès de jeunes français (Colonel(r) Patrick Cirion)

Dans le cadre de son sujet d'étude<sup>6</sup>, le GT3 de la CAJ vient de conduire une enquête auprès des jeunes Français âgés de 15/16 ans à 26/27 ans pour connaître leur perception de l'esprit de défense et les moyens à mettre en œuvre pour le présenter dans les départements dépourvus de forces armées.

Cet audit a été réalisé, sur l'ensemble du territoire national, auprès de 810 jeunes.

Les résultats révèlent :

- que les jeunes accordent une véritable importance à l'esprit de défense.
- qu'ils regrettent que cette notion ne leur ait pas été présentée de manière plus claire tout au long de leur scolarité
- que les militaires représentent, selon eux, l'esprit de défense et qu'ils devraient intervenir dans les établissements scolaires en qualité de témoins représentatifs de cette valeur et non en recruteur.

Ils confirment ceux de l'enquête « les jeunes et la Défense » réalisée, début 2016<sup>7</sup>, par la délégation à l'information et à la communication de la Défense

### Analyse des résultats.

#### **Les jeunes et la notion « d'esprit de défense ».**

Plus de 90% des jeunes affirment que l'esprit de défense est important pour la nation française et plus de 86% estiment que cette notion doit leur être présentée.

---

#### **<sup>6</sup> Les zones de faible implantation militaire (hors gendarmerie) : comment y entretenir une relation armées-jeunesse vivante et féconde ?**

Les restructurations qui ont touché la défense et les armées ont sensiblement réduit le nombre des implantations militaires sur le territoire national alors même que la protection de ce dernier vient de faire l'objet d'une attention toute particulière dans l'actualisation de la loi de programmation et que les armées doivent y renforcer leur présence.

L'étude doit donc identifier les objectifs que la défense pourrait se fixer sur ces territoires, parfois appelés « déserts militaires » (à tort, si l'on considère que la gendarmerie est présente sur tout le territoire), afin d'y entretenir dans la jeunesse une connaissance de la défense et des armées, contribuant ainsi au développement de l'esprit de défense chez nos jeunes concitoyens.

Il s'agira notamment d'identifier une politique globale, de préciser les rôles des acteurs pouvant et devant y contribuer, ainsi que les actions concrètes qu'il convient de proposer.

Une attention spécifique devra être portée au rôle que peuvent et doivent jouer les réservistes citoyens, les correspondants défense et les référents défense.

<sup>7</sup> Note n° 1916002546/DEF/DICoD/STRAT DU 22 /2 /2016

Plus d'un jeune sur deux affirme que cette notion ne leur a pas été présentée au cours de leur scolarité et que l'expression « esprit de défense » n'a jamais été employée par leurs professeurs pour plus de 60% d'entre eux. Néanmoins, plus de 60% des jeunes sondés affirment être parvenus à déduire l'existence de l'esprit de défense au travers des présentations qui leur ont été faites.

Les réponses à la question de l'âge de sensibilisation à l'esprit de défense montre très clairement que cette notion pourrait être présentée dès l'entrée au collège. Certains préconisent même un début en école primaire.

3 jeunes sur 4 affirment qu'ils souhaiteraient avoir été mieux préparés à adhérer à l'esprit de défense.

Il est à noter que 4 jeunes sur cinq (80%) ont effectivement pris conscience de l'importance de l'esprit de défense au lendemain des premiers attentats commis à Paris.

*Il apparaît nécessaire qu'**a minima la notion d'esprit de défense soit nommée comme telle dans l'enseignement général** dispensé au sein des établissements de l'éducation nationale.*

*Elle doit bien entendu être citée comme telle lors des cours d'enseignement de défense dispensés aux élèves des classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>.*

*Par ailleurs, **une réflexion** plus générale pourrait être menée par les signataires du dit protocole **sur le choix du moment de la présentation de l'esprit de défense.***

### **L'esprit de défense et la manière de le présenter.**

Près de 46% des jeunes affirment qu'ils auraient aimé se voir présenter l'esprit de défense au travers de visites d'organismes représentatifs (formations militaires et formations de sécurité (gendarmes, policiers et pompiers) afin d'établir ce contact, nécessaire aux échanges, avec ceux qui s'engagent pour autrui (35%).

Moins d'un jeune sur cinq préconise la solution basée sur la projection de film suivie de débats.

Près de 65% des jeunes estiment que le métier de militaire est le plus représentatif de l'esprit de défense.

1 élève sur cinq affirme avoir vu des militaires intervenir dans leur établissement scolaire pour présenter la défense nationale et 21% précise que ces militaires leur ont présenté l'esprit de défense.

Plus de 83% des jeunes affirment qu'il est souhaitable que tout soit mis en œuvre pour que les militaires puissent continuer à intervenir en tenue dans les établissements scolaires pour y présenter la défense, l'esprit de défense et leur métier.

Plus de 64% d'entre eux estiment que les militaires pourraient intervenir une à deux fois l'an dans les établissements scolaires et plus de 82% souhaiteraient voir intervenir des militaires ayant effectué des opérations extérieures.

**Le contact « direct », le face à face entre jeunes et ceux qui s'engagent pour défendre autrui doit être privilégié** dans les mesures qui seront proposées.

Ainsi, afin de privilégier les départements dépourvus de formations militaires, il apparaît souhaitable de **dynamiser et développer les principes déjà existants des villes marraines et des classes de défense et de sécurité globales (CDSG<sup>8</sup>)**.

Chaque formation et organisme de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la gendarmerie, chaque bâtiment et chaque base de la marine nationale devrait être lié à une ville de département « désert militaire » par le biais d'une convention « ville marraine ». Les établissements scolaires de ces villes devraient être appelés à participer activement à ces parrainages et permettre les rencontres et les échanges entre élèves et militaires lors de visites communes.

Par ailleurs, ce dispositif pourrait se compléter par celui du partenariat CDSG/défense, lequel devrait se réaliser au niveau organique de la section/peloton/bâtiment<sup>9</sup> afin d'accroître considérablement le nombre potentiel de CDSG.

De fait, le programme CDSG ne devrait plus cibler les seules classes d'établissements de zones d'éducation prioritaires mais être étendu à l'ensemble des établissements scolaires avec une application prioritaire dans les départements « désert militaire ».

L'esprit de défense doit pouvoir également se vivre et s'entretenir par la lecture de publications militaires.

Le procédé présenté infra pourrait être mis en œuvre en toute priorité dans les départements « déserts militaires » avant d'être étendu par la suite à l'ensemble des départements métropolitains et OM.

#### **Principe d'action**

Adresser, par voie électronique, une newsletter défense affichant les liens permettant l'accès aux publications militaires mensuelles proposées (TIM, air actu ; cols bleus, gend info,....) avec l'option de désabonnement, aux jeunes français en ayant accepté le principe.

Permettre de la sorte aux jeunes qui le souhaitent d'apprendre à connaître ceux qui s'engagent pour défendre autrui.

#### **Qui serait concerné ?**

Les jeunes se faisant recenser et acceptant de donner leur adresse électronique privée afin de recevoir cette newsletter.

<sup>8</sup> Fiche de présentation des CDSG en PJ du mail

<sup>9</sup> A ce jour, le niveau régiment est trop souvent retenu pour l'armée de terre / 1 RGT = 1 CDSG.

Or un régiment = 5 unités élémentaires (compagnies) à 4 sections soit 20 sections donc 20 CDSG potentielles.

**Qui le leur proposerait ?**

Le correspondant défense de chaque mairie (P1) ou le service état civil en charge du recensement (P2).

**A qui seraient adressées les adresses électroniques ?**

A la DICOd via la chaîne OTIAD (DMD / EMZDS).

**Qui serait en charge des envois mensuels ?**

La DICOd, par l'intermédiaire, si besoin, d'une société spécialisée.

**Durée de l'adhésion ?**

Jusqu'au lendemain de la JDC avec poursuite sur demande.

**Validation de la procédure**

Signature d'une convention entre les ministères de la Défense et de l'intérieur.

**Pour information :** Cette proposition, centrée en l'occurrence au moment de la JDC, a déjà été retenue par le GT/CAJ 2015 traitant de la communication de la Défense envers les jeunes et devrait donc apparaître dans le rapport de la cession 2014/2015.

En revanche, cette nouvelle proposition, toujours basée sur le volontariat, recentrée quant à elle au moment du recensement, met en lumière le rôle du correspondant défense en lui donnant une nouvelle mission concrète, s'appuie sur la chaîne OTIAD et active l'organe communication de la Défense. La cible étant bien entendu le niveau classe d'âge dans sa globalité. Stock estimé à 2 classes d'âge réduites d'1/3 à rapporter dans un premier temps aux seuls départements « déserts militaires ».

**In fine, quelques paroles de jeunes saisies lors du sondage :**

- On ne nous en parle pas assez. On ne voit pas la réalité en face et on fait croire aux jeunes que tout va bien. Il faut en parler et ne pas peser les mots pour que tout le monde comprenne.
- On fait croire aux jeunes que tout va bien
- Les militaires devraient venir plus souvent nous en parler sans pour cela faire du recrutement.
- Un nouveau service national devrait être mis en place pour nous apprendre à participer à la défense de notre pays.
- Nous devons apprendre à aimer notre pays. L'esprit de défense doit être enseigné dès le plus jeune âge.

- Un nouveau service national pour les garçons. Une formation adaptée pour les filles par période de formation (self défense, métiers manuels, solidarité) pour les rendre aptes à prendre la relève des hommes.
- L'esprit de défense n'est pas une notion qui s'impose à nous car on ne nous en parle pas clairement.
- Une personne engagée pour les autres participe forcément à l'esprit de défense.
- Les militaires (H / F) doivent venir nous en parler mais ils ne doivent pas être les seuls. Les pompiers, les gendarmes, et les fonctionnaires (magistrats, élus) doivent le faire aussi.
- On nous en parle vraiment à la JDC.
- Pour ma part, je suis réserviste en gendarmerie donc je me sens concerné par la notion de défense et je trouve dommage qu'il n'existe pas ou très peu d'interventions des militaires au sein des établissements scolaires, notamment au lycée, pour pourquoi pas, encourager les élèves à suivre la formation de réserviste (qui n'engage en rien), qui explique très bien cette notion de défense et d'unité nationales, termes très forts en ce moment. De plus, j'ai pu profiter d'un stage (CDD au final) en Master 1 MIAGE à la DGA à Bruz, très bien payé et dans un environnement militaire, avec des valeurs qu'on ne retrouve pas dans une entreprise classique. Dommage que ces stages ne soient pas assez connus dans les établissements scolaires.
- Le service militaire avait au moins l'intérêt de mettre en avant l'esprit de défense auprès des jeunes.

## Annexe 2 Contribution de monsieur Jean-Louis Auduc

### **Annexe 3 Audition de monsieur François Vauglin, maire du XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (lundi 1<sup>er</sup> février 2016)**

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Monsieur le Maire, je tenais en tant que rapporteur mais aussi avec l'accord de l'ensemble des membres de notre groupe de travail de la CAJ, dans toute leur diversité, avoir le témoignage d'un édile, qui a en charge les liens avec le citoyen et cela sur les questions de Défense sur le fond, c'est-à-dire votre approche politique et votre vision de ce que doit être le lien Défense-Jeunesse, puisque nous sommes vraiment sur une politique jeunesse. Nous souhaiterions connaître également les dispositifs sur les questions de mémoire, puisque madame Martine Debieuvre est présente. Sans vouloir jeter des lauriers sur l'action de Martine Debieuvre sur le 11<sup>ème</sup> arrondissement, par rapport à l'ensemble des correspondants Défense sur l'ensemble du territoire qu'il s'agisse d'une petite commune rurale, ou d'une commune d'agglomération, on se rend compte que les actions liées au devoir de mémoire, sont très diversifiées ou parfois inexistantes. Peut-être que certains adjoints au maire ne sont pas au fait de leurs missions dans ce dernier cas. Ce qui n'est pas le cas de Martine, puisque si l'on voulait simplement retenir son témoignage, tout irait bien et les travaux de la Commission pourraient s'arrêter là.

L'intérêt c'est d'avoir une vision en creux de ce qui est fait, bien sûr en gardant la mesure, car le 11<sup>ème</sup> arrondissement c'est comme une ville. C'est aussi d'avoir sur le plan des préconisations concrètes, ce que vous, vous souhaitez continuer à défendre, voire développer dans cette idée de lien Armée-Nation et en particulier à destination de la jeunesse.

**Monsieur François Vauglin** : Merci pour cette démarche.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Sur les modalités pratiques, nous souhaitons enregistrer vos propos puis vous faire un retour écrit que vous pourrez bien sûr avec Martine, amender, sachant que ce document sera annexé au rapport remis au Ministre. Vous en avez la maîtrise. Ensuite le groupe va s'approprier vos remarques et propositions et nous vous en ferons part bien entendu. Sachez que si certains sujets peuvent être parfois polémiques, dans notre groupe, il n'y a absolument pas de tension, ce qui peut être le cas au sein de la commission. Notre présence ce soir est motivée par l'obtention de témoignage afin d'enrichir nos réflexions et aboutir sur des propositions.

**Monsieur François Vauglin** : D'accord. Je ne sais pas comment vous voulez structurer la séance. Je vais peut-être partir de ce que l'on fait au quotidien et ensuite en venir aux questions qui sont plus spécifiques à la situation post attentats, qui a effectivement, je pense, changé la donne.

D'abord, dans ce que l'on fait au quotidien, et cela est à l'initiative de Martine, un certain nombre d'actions ont lieu chaque année. Ces actions sont importantes, je

pense pour renforcer ce lien Nation-Armée c'est-à-dire citoyen-militaire pour dire les choses sous un angle différent.

La première action c'est le 14 Juillet. Depuis quelques années, on utilise maintenant la place de la Nation, pour accueillir une exposition des services de l'armée et d'un certain nombre de matériels dans la foulée du défilé. Cela permet aux gens de voir, de toucher et même de monter dans certains appareils. Ce n'est pas uniquement les appareils, c'est aussi la présence des militaires et les dialogues qui peuvent se nouer via les explications. Ces dialogues sont importants, je crois, pour rendre concret tout cela. C'est un rendez-vous une fois par an, maintenant et qui n'a pas pu avoir lieu cette année malheureusement, compte tenu de la situation.

**Martine Debieuvre** : Et je suis pessimiste également pour cette année et les années à venir, car cela coûte cher.

**Monsieur François Vauglin** : C'est dommage.

**LTT Olivier FULCRAND** : Vous êtes pessimiste également pour une question de disponibilité des militaires d'active ?

**Martine Debieuvre** : Oui

**Monsieur François Vauglin** : C'était effectivement le cas cette année, car les militaires ont été très présents et mobilisés sur Paris. Rajouter ce rendez-vous annuel aurait été compliqué car cela demande pas mal de travail supplémentaire.

A l'occasion du 14 Juillet toujours, mais ce n'est pas tous les ans, et d'ailleurs comme d'autres arrondissements, nous organisons soit un banquet, soit une réception qui permet de recevoir des contingents qui ont défilé. Si on se limite à cela, ce n'est pas très intéressant. Mais l'idée c'est d'ouvrir le monde de la Défense à des habitants. Cette année l'idée était pas mal, je trouve : nous avons utilisé la cour de la mairie, qui s'appelle « cour de l'égalité des droits », pour inviter les militaires et la population aussi. C'était un pot républicain avec l'armée.

**Martine Debieuvre** : Comme me l'a dit un journaliste qui était là, nous étions la seule mairie à l'avoir fait.

**Monsieur François Vauglin** : C'était une bonne idée. En effet la coutume est d'inviter des contingents après le défilé afin qu'ils aient un déjeuner sympathique. Je pense que c'est important pour la reconnaissance que peuvent avoir les militaires qui participent à quelque chose sur l'espace public à Paris. En ce qui concerne le 11<sup>ème</sup> arrondissement, c'était différent. Cet apéritif a permis l'engagement de beaucoup de discussions entre habitants du quartier et militaires. Des personnes qui sont venue, m'ont dit qu'ils avaient apprécié d'avoir eu cet échange. Ils ont découvert que les militaires parlaient tous les quatre matins loin de la métropole, sur des situations dangereuses que l'on voit à la télévision. Ces échanges me semblent être très intéressants et enrichissants.

Tout cela est très bien mais c'est n'est pas énorme ; depuis Vigipirate renforcé et depuis les attentats de 2015, il est vrai qu'à Paris, il y a une visibilité des militaires beaucoup plus forte. Ce qui a changé par rapport aux autres épisodes « Vigipirate » et c'est la perception que j'en ai ; c'est que l'accueil n'est pas le

même : la perception des gens a changé. C'est valable aussi pour la police. Les gens perçoivent plus ces forces en présence, comme des forces républicaines qui sont là pour les protéger et non plus comme cela a été souvent le cas, pour les embêter, restreindre les libertés etc... Je pense que c'est un changement assez fondamental qui a eu lieu. Bien sûr je parle en tant que maire du 11<sup>ème</sup> où la population locale a été traumatisée à deux reprises cette année. Peut-être que c'est un regard particulier et je ne saurais pas généraliser. C'est une sensation assez forte que j'ai. Et puis au-delà de cette perception qui est essentielle, sur laquelle je reviendrai, il y a le fait peut-être plus anecdotique que les militaires qui sont dans la rue, qui patrouillent ou qui gardent des endroits de manière statique, sont bien accueillis par les habitants et notamment les riverains qui les nourrissent et leur apportent du café. Ces comportements traduisent bien quelque chose et c'est d'autant plus vrai dans la partie du 11<sup>ème</sup>, boulevard Voltaire, où il y a pas mal de commerces juifs. C'est le quartier où Ilan Halimi a été assassiné. L'histoire du 11<sup>ème</sup> n'a pas commencé qu'au mois de janvier. Cela fait partie du contexte.

Je pense que cette perception modifiée de l'armée et qui est valable aussi pour la police, est un capital précieux mais fragile. Et je le dis à chaque fois car j'ai plus l'occasion de parler avec le commissaire, qu'il faut veiller sur ce capital et couvrir ce regard différent que portent les gens sur les forces armées. En effet il est précieux de connaître la juste mesure de ce que représente les forces de l'ordre dans un état républicain qui défend les libertés. Ces forces sont l'instrument de la défense des libertés et des valeurs défendues par la République. Il est donc important d'entretenir cette perception. Evidemment, tout ce qui dégrade cette perception, est à combattre comme les bavures etc... Dès qu'il y a des choses qui sortent un peu des clous, cela fragilise ce lien qui à la base, est relativement fragile. Je pense que cela a une conséquence pour les forces de l'ordre : être plus que jamais exemplaires. De mon point de vue cette année, elles l'ont vraiment été. Il y a eu à plusieurs reprises, des menaces, des risques, des agressions et les forces armées ont été exemplaires, allant jusqu'à se faire blesser eux-mêmes et cela sans faire subir de dommage corporel à la population. Ce qui serait possible sur un autre théâtre d'opérations, ne l'est pas en plein cœur de Paris, tout simplement. Et cela je pense que les gens l'ont bien perçu.

**Monsieur Antoine Cancellieri :** Dans l'espace public, surtout après les terribles événements de Novembre, la présence de l'uniforme militaire montre qu'il n'y a pas que les OPEX qui concernent ces professionnels. Parce que le statut du professionnel projeté en opération extérieure montre qu'il n'y a pas d'antimilitarisme ou de regard négatif, bien au contraire. On est dans une vision de défense des intérêts de la France, de défense de la paix au sein de populations locales. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais nous sommes confrontés à une situation nouvelle : l'uniforme militaire s'intègre tout d'un coup dans ce que l'on appelle l'obligation de sécurité et les métiers de la sécurité ; parce que le CRS, le policier, l'agent de sécurité de la ville de Paris font partie du paysage depuis très longtemps. Là nous avons une dimension tout à fait particulière. Ce ne sont pas les mêmes professionnels qui interviennent.

Comment vous, en tant qu'édile, et les habitants des 11<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements, voudriez-vous préserver cette perception nouvelle du militaire, de manière à ce qu'il y ait une conscience de cohésion ou d'adhésion à une collectivité nationale et républicaine ? Qu'est ce qui, à part le constat actuel,

pourrait être développé ? Est-ce que cela mérite d'avoir des actions très ponctuelles qui pour l'instant méritent d'être inventées, ou bien qui existent déjà et qui nécessitent d'être développées ?

**Monsieur François Vauglin :** Je n'ai pas la réponse à toutes ces questions mais quelques idées peut-être qui sont toutes simples. Peut-être que Martine en aura aussi. Il faut travailler sur ce contact, notamment l'interface entre la population et les militaires. A chaque fois que l'on a eu des échanges comme celui du 14 Juillet que j'évoquais, on perçoit que c'est très positif. Si les militaires sont bien perçus dans la rue aussi, c'est parce que les gens peuvent discuter avec eux. La présence de l'uniforme militaire en plein cœur de Paris, aujourd'hui, n'est pas une chose banale. C'est la traduction la plus complète de ce que dit le Président de la République quand il dit que le pays est en guerre. Quand vous avez des militaires pour assurer la sécurité intérieure, c'est qu'il y a de gros problèmes... Cela montre que la police, à elle seule ne suffit pas. Il y a donc vraiment un problème massif. Tout le monde en a perçu l'utilité : par exemple le soir du 13 novembre. Vous savez que dans la mairie du 11<sup>ième</sup>, nous hébergeons 30 militaires en permanence, puisqu'ils ont besoin de logistique. Et bien ce sont les premiers à avoir été sur place. Les gens ont bien vu que les premiers à assurer la sécurité au Bataclan étaient ces 30 militaires qui sont arrivés avant la BRI. Ce lien et ces échanges avec la population au quotidien sont essentiels. Quand on voyait le dispositif qui était présent à Paris sur le recrutement et notamment l'ancien endroit sur le boulevard Diderot, où se trouvait le CIRFA, on observait des files de jeunes qui étaient là. On s'imaginait l'armée vraiment comme un organisme de recrutement pour des jeunes sans qualification au lieu de la percevoir autrement, comme aujourd'hui suite aux attentats. Quand on voit les communications de l'armée, ce sont vraiment des campagnes de recrutement avec des images qui rendent attractif le métier. Je pense qu'il y aurait autre chose à faire. En effet l'armée, ce n'est pas un job comme un autre. Quand je vois les échanges que les gens ont avec ces soldats, la première chose qui les surprend, c'est de voir des gens comme vous et moi.

**LTT Olivier FULCRAND :** Avec un uniforme en plus...

**Monsieur François Vauglin :** Oui mais ça change tout un uniforme ! Le jeune qui va choisir ce genre de job, il n'y va pas parce que c'est un citoyen lambda qui cherche un job. Si c'est le cas, il y a un problème. Il faut susciter des vocations.

**Martine Debieuvre :** J'avais organisé un forum des métiers de l'armée dans la mandature précédente.

**Monsieur François Vauglin :** C'est bien ça ! Pourquoi ne le referait-on pas ?

**Martine Debieuvre :** Et bien parce que cela n'avait pas du tout marché. Il y a eu très peu de monde, parce qu'il faut que ce soit les profs qui viennent avec leurs élèves. Je connaissais une prof dans le 20<sup>ième</sup> qui était venue avec sa classe, et du coup il y avait eu du monde. Cette manifestation a été un peu longue à organiser mais il faudrait la refaire maintenant car on a changé de perception. Les militaires qui étaient présents, ce n'était pas n'importe qui : nous avions des professions de santé, du service des essences etc... C'était un beau plateau.

**Monsieur François Vauglin** : Est-ce qu'ils passent dans les écoles ?

**Martine Debieuvre** : Non, je ne crois pas.

**Monsieur François Vauglin** : Vous voyez, les policiers et les gendarmes, eux, passent dans les écoles...

**Martine Debieuvre** : Et il faudrait que les conseillers d'orientation soient sollicités aussi.....

**Monsieur François Vauglin** : Un autre exemple de cette image qui a évolué : pour les vœux que nous avons faits à la population, je fais monter habituellement sur la tribune tous les élus, le directeur général des services, le commissaire, le lieutenant responsable de la caserne des pompiers. Et cette année, pour la première fois nous avons le Capitaine des militaires qui sont hébergés ici. Ils ont été acclamés. Ces forces de l'ordre ont eu plus de succès que nous.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Ce que vous dites est intéressant, et d'ailleurs fait partie de nos réflexions notamment sur la nature des campagnes de recrutement et parfois leurs inadaptations sur le message que l'on veut faire passer. Je ne sais pas si vous avez vu le film intitulé « les combattants », qui met en scène de manière intéressante et intelligente tout ce qui a trait aux préparations militaires, pour en fait ne pas proposer nécessairement des carrières militaires au sens professionnel mais pourquoi pas dans ce que l'on appelle la réserve. La question de la promotion de la réserve sous ses formes très variées, puisque l'on peut être réserviste citoyen, opérationnel, est-elle selon vous une modalité d'intégrer des jeunes qui peuvent être utiles aux armées ? Pensez-vous que le poids politique des responsables des collectivités territoriales peut avoir un rôle important quant à la promotion de ce dispositif ? Enfin une dernière question qui est au cœur de nos travaux : la notion de garde nationale, qu'en pensez-vous ?

**Monsieur François Vauglin** : La réserve, pourquoi pas ! Mais c'est d'abord à l'armée de définir ses besoins. Est-ce qu'un corps uniquement constitué d'agents permanents suffit ou pas à ses besoins ? Evidemment il est toujours préférable d'avoir des agents 24h/24 dédiés à cela, formés et entraînés en permanence. Cela permet tout de suite d'être opérationnel. Existe-t-il d'autres besoins qui justifient l'existence d'une réserve opérationnelle ? En fait, je m'interroge. Quelles sont les occasions qui ont donné lieu à la mobilisation de la réserve opérationnelle ? Pas beaucoup j'ai l'impression...

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Je me demande, si le plan Vigipirate pourrait tenir la route s'il n'y avait pas les réservistes.

**LTT Olivier FULCRAND** : L'armée de terre utilise aujourd'hui beaucoup de réservistes pour suppléer les militaires d'active, puisque les armées sont clairement en surchauffe.

**Martine Debieuvre** : Parmi les militaires qui sont ici, il y a des réservistes et j'ai pu notamment discuter avec deux jeunes le soir de Noël. Il y avait une fille de 18 ans

qui a dû attendre d'être majeure pour intégrer la réserve, ainsi qu'un garçon de 20 ans. Il est vrai que cela m'a un peu fait peur de les voir se balader avec un fusil d'assaut.

**LTT Olivier FULCRAND** : Rassurez-vous, ils ont forcément suivi une formation au préalable.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Oui et c'est une formation que certains gardiens de la paix souhaiteraient !

**Monsieur François Vauglin** : On en arrive toujours à ce type de questions quand on travaille sur la réserve, parce que ce n'est pas un métier banal. Quand vous êtes en train de faire une garde, devant un établissement sensible, et que vous voyez quelqu'un qui a un comportement anormal, il faut vraiment être bien préparé et bien entraîné pour réagir de façon adéquate.

**Martine Debievre** : Je ne sais pas quelle est la durée de formation des réservistes, mais en tout cas, ils en veulent, ça se voit.

**Monsieur François Vauglin** : Je pense que c'est vraiment d'abord à l'armée d'exprimer clairement ses besoins et ensuite de dire si la réserve peut répondre à ceux-ci étant donné les moyens qui sont pour tout le monde, limités.

Pour en revenir au recrutement qui me semble crucial : quand on voit les campagnes de recrutement aujourd'hui, on a l'impression que l'on invite les jeunes à trouver un job qui consiste à faire des jeux vidéo. Cela fait très ludique. J'exagère en disant cela mais il y a beaucoup de choses à changer sur ces campagnes de communication. La guerre, ce n'est pas un jeu, les valeurs républicaines ce ne sont pas juste une croyance ou une conviction. C'est beaucoup plus profond que cela parce que partagé par une nation. Et c'est là-dessus que les jeunes s'engagent. Quand on voit les campagnes de recrutement, nous n'avons pas spontanément ce sentiment-là.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Et ce concept de garde nationale ? Quel est votre point de vue ? Ce sujet est important car ici les élus locaux seront sollicités.

**Monsieur François Vauglin** : Sollicitation de quelle nature ?

**Monsieur Antoine Cancellieri** : La garde nationale concerne le territoire et le maire aura forcément un rôle très précis concernant le contingent qui sera affecté au territoire.

**Monsieur François Vauglin** : Les maires d'arrondissement et le maire de Paris, n'ont pas de pouvoir de police.

**LTT Olivier FULCRAND** : Ce qu'Antoine veut dire, c'est en termes de coordination des différentes forces de l'engagement (pompiers, militaires, etc..)

**Monsieur François Vauglin** : Dans ce cas pour Paris, c'est le Préfet et non le maire. Pour ce sujet de garde nationale, quel est le besoin qui n'est pas satisfait par le dispositif actuel ?

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Est-ce qu'avec le milieu scolaire et associatif, il existe des initiatives concernant la prise de conscience citoyenne comme ce que représente « appartenir à une nation », ce qu'est la défense, l'esprit de défense ? Si de telles initiatives n'existaient pas, ce qui est possible, imaginez-vous des actions qui puissent aussi bien se dérouler en milieu scolaire qu'en milieu associatif ?

**Monsieur François Vauglin** : On en revient à la question de tout à l'heure, c'est-à-dire une présence sous une forme ou une autre dans le monde scolaire. Cela nécessite bien évidemment d'associer l'éducation nationale.

**Martine Debieuvre** : Qui reste assez frileuse quand même...Police et armée ne sont pas des personnes appréciées par l'éducation nationale sauf peut-être pour parler des sujets de toxicomanie, prévention etc...

**Monsieur François Vauglin** : Oui, l'éducation nationale est extrêmement frileuse. Pour ce qui est de l'esprit de Défense, faut-il aller dans les écoles pour parler, porter ou promouvoir ce sujet ? Je ne sais pas. Je pense que les termes « Esprit » et « Défense » sont plus inquiétant que rassurant. On revient sur la communication. Il y a sûrement une autre formulation à trouver pour ce sujet. Le terme « Esprit » fait un peu doctrine, c'est-à-dire ceux qui sont dedans et ceux qui ne le sont pas. Même chose pour le terme Défense. On pense tout de suite à l'aspect militaire. Je pense qu'il serait bien d'avoir un contact ou un lien avec ce sujet dès le monde scolaire, ça me semble évident. Si ce n'est pas le cas c'est un gros problème. Ça m'étonnerait que cela ne soit pas le cas.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Dans les programmes de l'éducation nationale, même si cela n'est pas toujours respecté, il y a un enseignement de Défense en 3<sup>ème</sup>.

**Monsieur François Vauglin** : Il me semble que dans les temps réservés pour l'instruction civique, il devrait y avoir nécessairement quelque chose qui fait qu'à un moment donné, les gamins puissent rencontrer et échanger avec des militaires. Que ces militaires leur présentent la diversité des métiers et leur expliquent pourquoi un pays possède une armée. Et pourquoi aujourd'hui en 2016, une armée est utile, à Paris et à l'extérieur !

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Un peu comme ce qui est fait pour la laïcité : on parle plus de « vivre ensemble » quand on emploie le terme de laïcité. L'expression « vivre ensemble » permet d'introduire des notions de cohésion sociale, de cohésion nationale, de communautés, de pensées tout en gardant la diversité et en préservant la liberté individuelle. Vous avez dans votre équipe municipale, un chargé de la mémoire et des commémorations....

**Monsieur François Vauglin** : Oui, Martine Debieuvre !

**Martine Debieuvre** : Oui mais je ne 'occupe pas du monde combattant.

**Monsieur François Vauglin** : Oui, c'est monsieur Mikhailoff.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Comment est-ce que vous développez la mémoire partagée avec les différentes générations ? En effet on reste sur le sujet de la jeunesse et de la mémoire et comment à votre avis pourrait-on dynamiser et rendre opératif ce genre de moment sans que cela soit trop rituel, bien qu'un peu de rituel soit nécessaire.

**Monsieur François Vauglin** : Alors du rituel, on en a beaucoup. Dans les commémorations, au monument aux morts nous avons des anciens combattants. Le problème est qu'il n'y a pas souvent de jeunes.

**Martine Debieuvre** : Et puis il y a de moins en moins de vieux et de moins en moins de monde.

**Monsieur François Vauglin** : Il est vrai qu'il y a des cérémonies avec peu de monde mais d'autres bien remplies. Il y a des cérémonies où l'on arrive à avoir des jeunes et je pensais à un exemple : quand on fait venir une classe du lycée Voltaire pour chanter le 11 Novembre. Ce travail de mémoire est essentiel dans un arrondissement comme celui-ci avec son vécu ancien et récent. C'est un travail indispensable de faire le lien avec le vécu de jeunes. Par exemple on fait tous les ans la commémoration de Marcel Rayman. C'était un jeune du 11<sup>ème</sup> qui a été fusillé alors qu'il avait 18-20 ans. Son père avait fait l'objet d'une chasse à l'homme sous ses yeux, place de la Nation et il habitait rue des Immeubles Industriels. Il faut raconter son histoire aux jeunes pour qu'ils se l'approprient et face un parallèle avec leur vie. Pour nos jeunes, les guerres mondiales sont lointaines, donc tout ce qui permet d'incarner ces pages historiques me paraît important. Les jeunes peuvent participer aux rites, si on fait tout ce qu'il faut autour.

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Tout cela aussi pour en venir à un statut de personnes que vous connaissez peut-être et que l'on appelle les RLJC (Réservistes Locaux à la Jeunesse et la Citoyenneté).

**Monsieur François Vauglin** : Vaguement...

**Monsieur Antoine Cancellieri** : Je vous cite cela, parce que nous avons organisé, dans la mandature précédente et dans le cadre des RLJC, avec Patrice Crampon, une séance débat dans la grande salle de la mairie, sur le thème de la force noire, c'est-à-dire des troupes d'Outre-mer et d'Afrique qui s'étaient engagées dans les deux conflits mondiaux. On avait réussi à rassembler plus de 150 personnes ce soir-là en diffusant le film « La Force Noire » et en invitant des historiens, un ancien sous-officier Sénégalais. Les RLJC sont des civils comme la réserve citoyenne mais plus liés aux quartiers sensibles et qui réalisent des actions très ponctuelles à destination des jeunes. Pensez-vous que les RLJC soient une modalité intéressante ?

Nous avons, je ne vous le cache pas, une difficulté en interne par rapport à l'institution, à nous y retrouver entre les réservistes citoyens qui sont des personnes

d'influence, les RLJC qui eux font plus de terrain. La composante RLJC est vraiment très particulière car elle mène vraiment des actions de terrain et avec des obligations entre guillemets de résultats. Pour conserver votre agrément RLJC il faut des résultats concrets.

Pensez-vous que les RLJC peuvent être un outil intéressant et soutenu par la Mairie ?

**Monsieur François Vauglin :** Je ne connais pas bien cette composante mais présentée comme vous le faite, elle semble très intéressante car on arrive à toucher des jeunes. C'est important que les adultes fassent leur formation continue. C'est quand même au moment de la formation de la culture que l'on peut le plus agir. C'est dur de toucher des jeunes sur cette thématique. C'est pour cela que je pense que l'institution scolaire à son rôle à jouer.



## BIBLIOGRAPHIE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Liste de documents de référence qui peuvent être téléchargés ou consultés directement sur le net en cliquant sur les liens indiqués.

- 1/ [Etude de l'IRSEM n°10 - Ministère de la Défense](#)  
**ENQUÊTE SUR LES JEUNES ET LES ARMÉES : IMAGES, INTÉRÊT ET ATTENTES.** Ronald Hatto, Anne Muxel et Odette Tomescu

<http://www.defense.gouv.fr/content/download/153077/.../Etude%20n°10%20-%202011.pdf>

- 2/ **Le Protocole Interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale**

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/protocole-interministeriel-developpant-les-liens-entre-la-jeunesse-la-defense-et-la-securite-nationale>

- 3/ **Les fiches actions du Protocole Interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale**

[www.ac-nancy-metz.fr/.../protocole-complet-2016\\_146435994920...](http://www.ac-nancy-metz.fr/.../protocole-complet-2016_146435994920...)

- 4/ **Rapport du groupe de travail de la CAJ session 2014 2015 sur la Communication de la Défense envers les Jeunes**

<http://www.defense.gouv.fr/content/download/490099/7835614/file/GT1%20-%20La%20communication%20de%20la%20D%C3%A9fense%20envers%20les%20jeunes.pdf>



## **LISTE DES RECENTS TRAVAUX PUBLIES PAR LA COMMISSION ARMEES-JEUNESSE**

### **Session 2015-2016**

- Quelles actions à mener pour favoriser l'Esprit de défense et la connaissance du monde de la défense (armées, industrie, etc) en direction des jeunes futurs cadres de la Nation
- Les zones de faible implantation militaire (hors gendarmerie), Comment y entretenir une relation armées-jeunesse vivante et féconde ?
- La réserve citoyenne au service du lien armées-jeunesse : quelle ambition, quel rôle et quelle organisation pour quelles missions ?

### **Session 2014-2015**

- Communication de la défense envers les jeunes
- Une plus grande synergie entre les acteurs du lien armée-Nation
- Un nouvel élan pour les journées sports-armées-jeunesse

### **Session 2013-2014**

- Les préparations militaires, la réserve opérationnelle et les jeunes
- Modes d'action et de rayonnement de la Commission armées-jeunesse

### **Session 2012-2013**

- La patrie: quelle signification pour la jeunesse d'aujourd'hui ?
- Les jeunes en situation de difficulté ou des zones urbaines sensibles et les armées

### **Session 2011-2012**

- Défense et service civique
- Promouvoir la résilience chez les jeunes
- Contribution de la défense à l'insertion des jeunes en difficulté

### **Session 2010-2011**

- La réserve citoyenne des jeunes
- Symbolique tradition, cohésion nationale

### **Session 2009-2010**

- Le rôle social des armées

### **Session 2008-2009**

- La reconversion des jeunes en contrats courts
- Scolarité partagée

### **Session 2007-2008**

- Egalité des chances, reconnaissance des savoir-être
- Les attentes des jeunes en matière d'autorité

### **Session 2006-2007**

- Les cadets de la défense
- La formation en alternance dans les armées

Pour les retrouver en ligne :

.....  
<http://www.defense.gouv.fr/caj/publications/rapports-des-groupes/rapports>